



Déroulement de la rentrée 2026-2027

Mardi 1er septembre 2026

Maternelle

Maternelle toute petite section

↳ L'accueil des élèves se fera de manière échelonnée **du jeudi 3 au jeudi 10 septembre**. Vous trouverez dans le corps de mail de cet envoi, le jour de la rentrée de votre enfant.

Maternelle petite section

9H 30 - Accueil des élèves et des parents dans la cour des maternelles par la directrice Marie France Canion et l'enseignante Amélie de Beaulieu

Maternelle moyenne et grande section

9H 30 - Accueil des élèves et des parents dans la cour des maternelles par la directrice Marie France Canion et l'enseignante Gaëlle Brian

TPS-PS	Madame Marie-France Canion Madame Amélie De Beaulieu
MS-GS	Madame Gaëlle Brian

Horaires de classe

Lundi, mardi	Matin 8h30-11h15	Après-midi 13h-16h30
Jeudi, vendredi	Matin 8h30-11h15	Après-midi 13h-16h

Pour les maternelles, une garderie sera assurée de 16h30 à 17h le lundi et mardi et de 16h à 17h le jeudi et vendredi gratuitement, payante à partir de 17h.

Elémentaire

8H30 - Accueil des élèves et des parents dans la cour par la directrice Marie France Canion et les enseignantes Annie Grange CM, Amandine Fanget $\frac{3}{4}$ temps et Amélie De Beaulieu $\frac{1}{4}$ temps en CE1-CE2 et Sandra Boyer en CP et CE1

CP- CE1	Madame Sandra Boyer
CE1-CE2	Amandine Fanget $\frac{3}{4}$ temps Amélie De Beaulieu $\frac{1}{4}$ temps
CM1-CM2	Madame Annie Grange
Enseignante spécialisée	Audrey Bretault (Présente le mardi)

Horaires de classe

Lundi, mardi	Matin 8h30-11h30	Après-midi 13h-16h30
Jeudi, vendredi	Matin 8h30-11h30	Après-midi 13h-16h

Après une période d'observation des élèves, 45 minutes d'aide pédagogique complémentaire pourront être proposées à votre enfant. Il sera alors pris en petit groupe par un enseignant, afin de palier ses difficultés ponctuelles ou renforcer le plaisir d'apprendre

Pour les élémentaires, l'étude dirigée est payante et permet à votre enfant de rester à la garderie jusqu'à **18h30**

Pour respecter le travail de vos enfants ils ne pourront être récupérés qu'à la fin de l'étude.

Ecole : maternelle et élémentaire

A compter du **CP**, votre enfant peut bénéficier du CLAE de l'école du Nord le mercredi après-midi. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à l'école du nord.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pourrez contacter

le Secrétariat de l'établissement, à partir du :

Mardi 25 aout à 8h30